



Tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau

Boudry

Août-septembre 2012

***Un divertissement narratif à Boudry :
« L'Avant-première Promenade »***

Rapport final

**à l'Association Jean-Jacques Rousseau (AJJR)
de Neuchâtel**

À Boudry, depuis fin août 2012, on franchit l'Areuse sur le « PONT JEAN-JACQUES ROUSSEAU ». En effet, lors d'une cérémonie officielle intégrée dans le spectacle, une plaque commémorative a été fixée sur cet édifice important qui, jusque-là, n'avait pas de nom, et qui, désormais, contribue à entretenir le nom du grand philosophe dans la mémoire collective.

Un spectacle original, créé pour l'occasion, a convié les spectateurs à une « promenade » dans les rues de Boudry, puis à une production théâtrale agrémentée d'un repas au Château : par son succès, on peut affirmer qu'il a atteint son but, qui était de créer une amitié entre Rousseau et le public.

L'année du tricentenaire de la naissance de Jean Jacques Rousseau a suscité un nombre considérable de manifestations dans le canton ; les expositions, les conférences, les débats, les articles dans la presse et dans les revues spécialisées, les publications de tous ordres, etc., ont animé sans interruption toute la région. Mais d'emblée, un point commun a paru relier tous ces événements commémoratifs : ils s'adressaient tous, à des degrés divers, à un public cultivé, ou au moins familier du nom de Rousseau, voire de son œuvre.

Aussi, dans le cadre de l'Association Jean Jacques Rousseau, à Neuchâtel, une Commission s'est-elle formée, dès le début de l'été 2010, dans le but d'élaborer un spectacle de caractère populaire à Boudry.

Un spectacle

Ce spectacle « *pour tous* », n'étant ni tout à fait une pièce de théâtre ni un exposé, a reçu le nom de « *Diversissement narratif* » ; intitulé « **L'Avant-première Promenade** », il se déroulait en deux phases :

- D'abord, le public était invité à faire un parcours dans la ville de Boudry, depuis la Salle de spectacle jusqu'au Château ; arrêté devant différents bâtiments, il assistait à des présentations divertissantes, qui le familiarisaient avec la vie et la pensée de Rousseau. Il a aussi pu écouter, au Temple, l'*Ouverture du Devin du Village*, dans une transcription pour orgue.
- Ensuite, il a pris part, au Château, à un repas entrecoupé par trois moments théâtraux et des extraits du *Devin du Village* interprétés par un quatuor formé pour l'occasion (deux flûtes, clavecin, tambourin et percussions).

Trois représentations ont été données, les 25 août, 1^{er} et 8 septembre. La pluie les a épargnées – de justesse – les trois fois.

Pour l'anecdote, rappelons que le spectacle était initialement prévu pour se dérouler sur l'Île Saint-Pierre ; d'insurmontables obstacles, comme les horaires et les coûts des bateaux, ont contraint la Commission à modifier son projet et à privilégier l'option « Boudry » : choix qui n'était évidemment pas dû au hasard, puisque Jean-Jacques Rousseau s'est rendu à plusieurs reprises dans cette ville durant deux périodes de sa vie, et qu'il y a, en particulier, vécu la pittoresque aventure de l'archimandrite, narrée dans les *Confessions*.



La pensée de Rousseau s'est imposée dans le Caveau du Château, grâce aux lectures de Jean-Jacques Cléménçon.

Des spectateurs

Un nombre considérable d'invités d'honneur ont bien voulu marquer l'évènement par leur présence. Parmi eux, notons M. Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la Culture et représentant le Conseil fédéral ; M. Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat neuchâtois ; M. Cédric Dupraz, président du Grand Conseil ; M. Laurent Schmid, président du Conseil communal de Boudry, ainsi que ses collègues de l'Autorité exécutive ; M. Mathieu Despont, président du Conseil général de Boudry ; M. Jacques Bujard, chef du Service de la protection des monuments et des sites ; M. Rémy Hildebrand,



Le président de la Commune de Boudry, M. Laurent Schmid, va dévoiler la plaque commémorative du « Pont Jean-Jacques Rousseau ». Devant lui, MM. Gnaegi et Jauslin.

président du Comité européen Jean-Jacques Rousseau ; M. Alain Cernuschi, président de l'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel. Au total, quelque quarante hôtes ont répondu à notre invitation.



« L'Avant-première Promenade » a donné lieu à un impressionnant cortège de spectateurs le long de la rue Louis-Favre.

Quant au public, on a dénombré près de quatre cents personnes en tout : entre cent et cent cinquante spectateurs ont suivi le parcours dans la ville à chacune des représentations. Au Château, la salle du Caveau pouvait recevoir cinquante convives au maximum : les trois soirs, elle était comble.

La Commission a eu le plaisir de recevoir, après les spectacles, de nombreux messages très élogieux, qui confirmaient chacun que les objectifs fixés ont été pleinement atteints, à savoir la volonté de perpétuer l'image et la pensée de Rousseau, ainsi que l'impact populaire du spectacle.

Des collaborations

Le montage d'un tel spectacle implique un cahier des charges aussi complexe qu'insoupçonné. Ainsi, on n'appose pas une plaque sur un monument sans la présentation préalable d'un rapport au Conseil communal, puis l'obtention d'un vote positif au Conseil général, de l'aval du Service cantonal des monuments et des sites et de celui des Ponts et chaussées, ainsi que de la Commission culturelle de la ville de Boudry. Autres problèmes : la sonorisation *mobile* du spectacle dans les rues, l'éclairage de la scène improvisée au Château, le bouclage de la rue centrale de Boudry pendant les représentations, l'aménagement de l'esplanade où s'est déroulée la manifestation officielle du baptême du Pont, la gravure des plaques commémoratives, l'impression des dépliants d'informations, celle des cartons d'inscriptions, et celle du « menu Thérèse Levasseur », les collerettes spéciales collées sur les bouteilles du vin officiel de la ville de Boudry... Il fallait du personnel pour la réception des invités et pour le transport du matériel pendant les spectacles. Les contacts avec les différents responsables de la presse ne devaient pas être négligés. Et tant d'autres prestations ont encore dû être prévues, jusqu'au local pour que les acteurs puissent se costumer : là, les pompiers ont ouvert leur hangar ! Enfin, si la pluie avait voulu perturber la manifestation, des salles – heureusement inutiles – étaient prêtes pour mettre tout le monde à l'abri.



A Boudry, les passants seront désormais toujours interpellés par le nom du grand philosophe, et par sa devise : « *Vitam impendere vero* ».



La Paroisse a accepté de mettre à disposition le Temple, où Pierre-Laurent Haesler a joué un morceau de Vivaldi et l'*Ouverture du Devin du Village*.

Des finances

La Commission du spectacle de Boudry, n'étant pas une société constituée, ne disposait d'aucuns moyens financiers. Elle a établi un budget qui tablait sur une somme de CHF 7'200.-, somme modeste au vu du projet à réaliser : un spectacle entier, avec acteurs, musiciens, invités, repas, publicité, etc. Ce budget a été transmis au CO du tricentenaire à Neuchâtel, par M. Michel Schlup, qui a adressé à la Loterie romande une demande groupée de subvention pour toutes les manifestations neuchâteloises. La somme sollicitée a été allouée pour le spectacle de Boudry.

Pari gagné : les comptes, au final, sont équilibrés. **Ils ont pu être bouclés avec un solde positif de CHF 58.25.**

Pour parvenir à ce résultat, qui tenait un peu de la gageure, la Commission ne cache pas qu'elle a fait jouer tous les filons qu'elle a pu trouver et qu'elle n'a pas manqué d'entreprendre toutes les négociations possibles. Les dépenses ont toujours été pesées et attentivement suivies – rigueur sans laquelle le budget aurait été inéluctablement dépassé. Et aussi, *les membres de la Commission ont tous travaillé à titre entièrement bénévole,*

abandonnant aussi le remboursement d'une partie de leurs frais. Bien entendu, ils se sont entourés de compétences, notamment dans la réalisation du repas servi au Château, et ont réuni des forces afin de réaliser leurs ambitions sur les plans de la politique et de l'image rousseauiste dans le canton.

Trois faits encore méritent d'être notés dans ce chapitre : d'abord, la production musicale. L'*Ouverture* du *Devin du Village*, ainsi que l'air *Allons danser sous les Ormeaux* ont été transcrits pour une formation comprenant deux flûtes, un clavecin et des percussions ; ce travail très fin et réussi a été fait gratuitement par une des musiciennes, Mme Elisabeth Rordorf. Deuxièmement, les cartes de table. L'impression soignée, en couleur et sur bristol chamois, a été offerte par l'imprimerie Messeiller, à Neuchâtel. Enfin, Yves Senn, directeur de l'*Avant-scène Opéra*, à Colombier, a gracieusement mis à disposition des projecteurs de qualité.

Une Commission

La Commission pour la création du spectacle de Boudry était composée comme suit :

- Maryse Schmidt-Surdez
- Marie-Aldine Béguin
- Jean-Jacques Cléménçon
- Pierre-Henri Béguin (qui en a assumé la responsabilité et qui est l'auteur du spectacle).



Les acteurs Giorgio Calabrese, Pierre-Henri Béguin et Jean-Jacques Cléménçon donnent une conclusion à la *promenade* dans la ville. C'est symboliquement *sous la porte de ville*, la voûte des Vermondins, que la lecture d'un texte laissait le dernier mot à Rousseau.



La pensée de Rousseau ne cesse, aujourd'hui encore, d'inviter à la méditation et à la rêverie...



... et de lancer des coups de tonnerre dans le paysage politique et moral.

Un bilan

La Commission tient à remercier l'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel, ainsi que le comité d'organisation des manifestations du tricentenaire pour leur soutien financier et leur caution culturelle.